

PAR COURRIER

Le 31 juillet 2015

Objet : Demande d'accès # 2015-05-60 – Lettre réponse

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 15 mai dernier, concernant le certificat d'autorisation n° 401143566 délivré à Dépôt Rive-Nord inc.

Vous trouverez en annexe le document demandé. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation, 10 juillet 2014, 2 pages.

Nous vous informons que dans ce document, certains renseignements ont été masqués en vertu des articles 23 et 24 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M<sup>me</sup> Nathalie Picard, analyste de votre dossier, au numéro 418 521-3858, poste 7929.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Diane Barry

p. j. (3)

Repentigny, le 10 juillet 2014

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
(RLRQ, chapitre Q-2, article 22)

Dépôt Rive-Nord inc.  
61, rue Montcalm  
Berthierville (Québec) J0K 1A0

N/Réf. : 7522-14-01-00500-53  
401143566

**Objet : Valorisation de matériaux alternatifs**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée et reçue le 1<sup>er</sup> mai 2014 et complétée le 10 juillet 2014, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), la titulaire mentionnée ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Valorisation de matériaux alternatifs pour le recouvrement journalier, le recouvrement final et l'aménagement d'infrastructures routières et de chemins de circulation à l'intérieur des limites du lieu d'enfouissement technique de Dépôt Rive-Nord.

Le projet sera réalisé sur le lot 4 780 889 du cadastre du Québec dans la municipalité de Saint-Thomas, MRC de Joliette.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre constituant la demande de certificat d'autorisation, datée du 1<sup>er</sup> mai 2014 et signée par Gilles Denis, dir. gén., Dépôt Rive-Nord;
- Document intitulé : « Valorisation de matériaux alternatifs au LET de Saint-Thomas – Demande de certificat d'autorisation », daté de avril 2014 et signé par **23-24**, ing., **23-24**;
- Lettre en réponse à une demande d'informations supplémentaires, datée du 2 juin 2014 et signée par Gilles Denis, dir., Dépôt Rive-Nord;

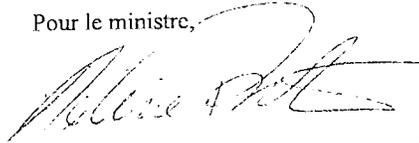
- Lettre en réponse à une demande d'informations supplémentaires, datée du 10 juin 2014 et signée par Gilles Denis, dir., Dépôt Rive-Nord;
- Courriel d'engagement, reçu le 10 juillet 2014 par Gilles Denis, dir., Dépôt Rive-Nord.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/MGu

Hélène Proteau  
Directrice régionale de l'analyse et  
de l'expertise de Montréal, de Laval,  
de Lanaudière et des Laurentides

c. c. Municipalité de Saint-Thomas